

# TARIFS DE LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

délibération du conseil municipal du 02 octobre 2023

## **1. Location des salles**

---

Etat des lieux à l'entrée et à la sortie

### **Location de la Salle des Fêtes :**

Particuliers domiciliés sur la commune	150 euros	
Particuliers ou Associations extérieurs à la commune	350 euros	
Associations communales	Gratuit	

### **Location de la salle Polyvalente :**

Particuliers domiciliés sur la commune	Sans chauffage	350,00 euros
Particuliers, Associations ou Organismes extérieurs à la commune	Sans chauffage	500,00 euros
Associations communales	/	Gratuit

### **Location salles de réunions :**

Nouvelle salle de réunion : 25€ la demi-journée, 40€ la journée

Salle de l'abattoir : 30€ la demi-journée, 50€ la journée

Prêt gratuit pour les associations de la commune

### **Location Tennis Salle Polyvalente**

A/ Abonnement pour les habitants des communes de Vazerac et Labarthe :

🏠 Adultes : 32 €

🏠 Jeunes (-25 ans) : 15 €

B/ Autres abonnements : 55 €

C/ Location du court à l'heure : 3,20 €

D/ Location du court à l'heure avec éclairage : 4,80 €

E/ Tarif pour une personne non abonnée jouant avec un abonné : 1,60 € l'heure.

Prête gratuit pour les associations de la commune.

## **2. Tarifs location tables chaises**

---

Nouvelle tarification :

1,50 €/table et 0,50€/chaise.

Pour toute chaise cassée : 20 euros

Pour toute table cassée : 50 euros

Prêt gratuit pour les associations communales

Pas d'avantage pour les élus. Paiement au trésor public. Unanimité.